

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 143 (2017)
Heft: 4: Architecture-sculpture

Rubrik: Actualités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Paris, cœur de verre

Une mission d'étude pour reconfigurer le centre de Paris

Tel est l'usage en France: le souverain, qu'il s'agisse de Louis XIV, Napoléon III ou François Hollande, demande à son architecte de réfléchir à un projet qui lui tient à cœur. En 2017, la tâche incombe à Dominique Perrault, l'architecte, entre autres, du nouveau bâtiment de mécanique de l'EPFL.

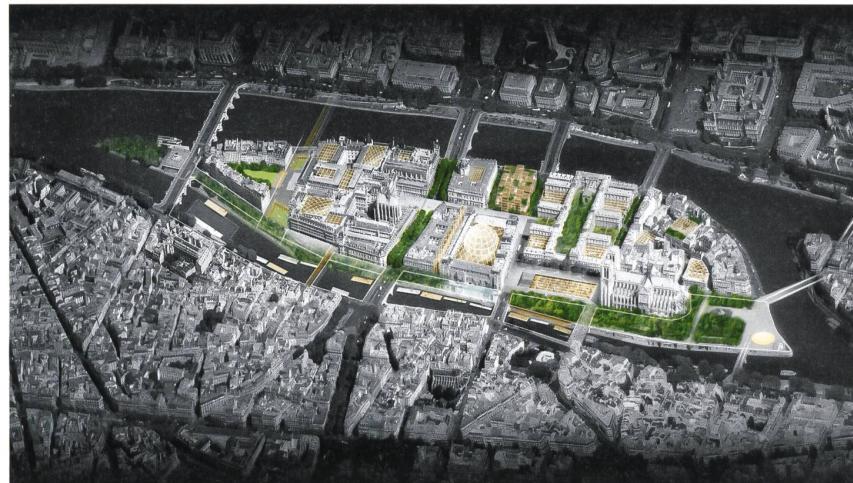
Il ne s'agit certes pas d'un palais mais bel et bien du cœur de Paris, l'île de la Cité, tiraillée entre sa vocation patrimoniale, judiciaire, administrative, hospitalière et touristique. L'exposition qui se tient actuellement à la Conciergerie est une tentative de restituer au grand public la réponse à la préfiguration du développement de cette précieuse parcelle.

Comment faire plus sur un territoire exigu (13 hectares) sur lequel abondent les superlatifs? Les 12 millions de visiteurs qui se bousculent sur le parvis de Notre-Dame, les hordes de touristes qui parcourent l'île de long en large, les juristes et autres justiciables du Palais laissent-ils la moindre place à l'élaboration de quelque chose de nouveau? A en croire Dominique Perrault, tout reste à faire. Les espaces sont cloisonnés; il faut faire en sorte qu'ils puissent être reliés.

Il y aurait des changements à envisager à long terme. S'il n'est plus question de fermer l'hôpital, le tribunal du grand palais est appelé à se réorganiser suite à la construction par Renzo Piano d'un nouveau tribunal de grande instance aux Batignolles.

Mais c'est ailleurs que les planificateurs jettent leur dévolu: l'île compte pas moins de trois grands parkings souterrains, sous autant de places publiques. La voiture n'ayant plus droit de Cité au centre de Paris, ces parkings seraient autant de m³ éventuellement reconvertis. L'avenir du cœur de Paris serait donc souterrain. On comprend mieux pourquoi Dominique Perrault a été désigné pour ce travail de préfiguration. De la Bibliothèque nationale de France (BNF) à l'université Ewha en Corée du Sud, ce dernier est considéré comme un spécialiste des grandes structures souterraines.

Pour l'île de la Cité, il ne fait pas les choses à moitié. Il esquisse un projet cohérent, quoi que discutable, dans ses choix formels. S'appuyant sur deux concepts chers aux situationnistes, l'urbanisme unitaire d'Henri Lefebvre et l'insularité de Guy Debord, il s'efforce de restituer pour le grand public les grandes lignes d'un développement qui rétablirait deux choses: le



En or, les parties recouvertes par des verrières. Des espaces urbains actuellement à ciel ouvert transformés en environnements fermés, climatisés et sonorisés? (© Dominique Perrault Architecture DPA-ADAGP)

rapport au fleuve et le caractère unitaire de l'île. La Seine est ainsi remplie de guinguettes et de piscines flottantes, l'ensemble de l'île piétonnisé et les espaces non bâtis, qu'ils s'agissent de cours intérieures ou de places existantes, traités de façon uniforme.

Jusqu'ici tout va bien. Là où les choses se gâtent, c'est quand cette réunification prend la forme d'un vaste projet de couverture des espaces non bâtis, par toute une série de constructions en verre. Du sol en verre préfiguré pour le parvis de Notre-Dame, au dôme de la préfecture de police en passant, par les multiples verrières sensées recouvrir plusieurs cours intérieures, ce matériau serait appelé à jouer un rôle déterminant dans l'unification de l'île. Seule la place Dauphine, trop parfaite dans ses proportions pour être altérée, reste à ciel ouvert.

Le résultat formel de cette proposition donne à l'ensemble l'allure d'un gigantesque bâtiment, le doré choisi sur le plan pour qualifié les ajouts n'allant pas sans évoquer celui du nouveau bâtiment des Halles. S'il est très loin des aspirations situationnistes dont il s'inspire, ce projet est tout à fait dans l'air du temps avec cette tendance à recouvrir les cours pour les transformer en vastes espaces d'intérieur.

Pire, l'étude semble faire le lit d'une reconversion qui donnerait beaucoup trop de place à des activités commerciales, actuellement peu présentes sur l'île. Nous l'avons compris à présent: chaque fois que la Ville de Paris s'apprête à réaliser des plus-values juteuses en reconvertisant ses espaces publics en espaces destinés au



commerce, elle se sent obligée de faire un *brainstorming* et une exposition, façon de dire, «rien n'est caché, tout était connu dès le départ». Il en fut ainsi des Halles dont les très belles réflexions d'architectes n'ont pas eu la moindre incidence sur le partage du gâteau entre Unibail, le principal bailleur commercial, et la Ville de Paris.

Dans ses excès de verre et de métal doré, le projet de Dominique Perrault trouve un mérite inespéré: en adoptant le langage formel des *malls*, il trahit les intentions commerciales de cette vaste reconversion.

Christophe Catsaros